



Bruxelles, le 6 septembre 2023

Nouvelle politique tarifaire pour l'Accueil Temps Libre (ATL)

Le Service de la Jeunesse et le département de l'Instruction publique de la Ville de Bruxelles tendent davantage vers la gratuité pour assurer l'accessibilité à tous les enfants, quel que soit le niveau économique des parents et ce, sans brader la qualité. L'Accueil Temps Libre (ATL) de qualité est un droit de chaque enfant. Il est désormais une réalité à la Ville de Bruxelles !

L'enjeu de l'accueil extrascolaire dénommé depuis quelques années Accueil Temps Libre (ATL) est de proposer des activités adaptées à l'âge de chaque enfant et à leur rythme, de qualité, ludiques, épanouissantes et pédagogiques, favorisant son développement et sa socialisation, tout en transmettant des valeurs démocratiques comme la solidarité, le respect, la citoyenneté active. Longtemps considéré comme un service rendu aux parents, il est devenu avant tout un droit des enfants.

Malheureusement, les différentes crises qui viennent de se succéder ont érodé fortement le pouvoir d'achat de nombreuses familles. Ce type de frais « non obligatoires » passent désormais à la trappe, au détriment de l'épanouissement des enfants. D'après le dernier baromètre de la Ligue des familles, « une famille modeste sur deux ne mettrait pas ses enfants en stage en raison du coût et de la difficulté d'organisation ». Les garderies seraient trop chères pour 48% des familles (d'autant plus chez les familles monoparentales à 56%) et pour 61% des parents dont le revenu oscille entre 1.500 et 3.000 euros net. En Région bruxelloise, les familles monoparentales représentent un tiers des ménages.

La Ville de Bruxelles s'engage donc davantage dans la gratuité avec de nouveaux tarifs revus drastiquement à la baisse (PAF symbolique) pour les activités de vacances et les ateliers extrascolaires gratuits dans toutes ses écoles fondamentales.

« L'ATL est un outil d'épanouissement et de socialisation très important dans la vie d'un enfant. Il est aussi un facilitateur et consolidateur de la vie familiale en proposant aux parents une prise en charge éducative de leurs enfants. Il est donc primordial pour moi que ces activités soient totalement abordables et que tous les enfants puissent en bénéficier » explique **Faouzia Hariche**, échevine de la Jeunesse.

En ce qui concerne les **activités de vacances**, pour les familles domiciliées sur le territoire de la Ville de Bruxelles,

- ➔ les **plaines** passent de 20 euros/ semaine à **10€** ou de 12€ à **5€** pour les familles qui bénéficient du tarif social ! Ce prix comprend un repas chaud le midi, les activités, les excursions, les transports et la collation.
- ➔ les **stages** passent de 50 euros/semaine à **20€** ou de 12€ à **5€ au tarif social**.
- ➔ Enfin, les **séjours en Belgique** (12 jours) passent de 160 euros à **120€** ou de 100€ à **60€ au tarif social**. Ce prix comprend le transport, l'hébergement, les repas, les collations, les activités, les excursions, l'encadrement, ...
- ➔ **Dans les maisons des enfants**, le tarif reste à 10€/semaine mais nous instaurons un tarif social de 5€/semaine pendant les vacances d'automne, carnaval, hiver et printemps (Déjà d'application en été précédemment).



Durant l'année scolaire, **toutes les écoles maternelles et primaires de la Ville de Bruxelles** organiseront des **ateliers ATL après le temps scolaire et ce, entièrement gratuitement**. En développant cette initiative, la Ville de Bruxelles souhaite faire de l'école un milieu stimulant qui développe les centres d'intérêt de tous les enfants et contribue à leur développement harmonieux en veillant à l'égalité des chances.

Si la participation financière des parents diminue fortement, le coût n'en reste pas moins élevé et est pris en charge par la Ville de Bruxelles. Ce sont ainsi 700.000€ que la Ville rajoute pour la prise en charge de ces frais et soulager le portefeuille des parents.

Cette mesure concerne plus de **6.000 enfants** durant les vacances et nos **12.000 élèves** du fondamental !

Contact :

Thaïs De Bontridder, attachée de presse de Faouzia Hariche, Échevine de l'Instruction publique, de la Jeunesse et des Ressources Humaines • 0492/18.10.07 • thais.debontridder@brucity.be